



Stéphane  
**DELAUTRETTE**  
Député de la Haute-Vienne



**CP NON À LA DÉRÉGULATION DES OGM - 26/01/2024**

## NE RAJOUTONS PAS UN NOUVEAU MALAISE À LA CRISE ACTUELLE NON À LA DÉRÉGULATION DES « NOUVEAUX OGM » !

*Cette semaine, alors que la colère des agriculteurs s'exprime partout en France, la Commission de l'environnement du Parlement européen s'est prononcée en faveur de la dérégulation des OGM issus des nouvelles techniques génomiques (NTG). C'est un retour en arrière que nous ne pouvons soutenir. C'est la raison pour laquelle, avec plus de 50 députés issus de 7 groupes politiques, j'ai déposé une proposition de résolution européenne qui exhorte le ministre de l'agriculture et l'ensemble du gouvernement à revoir la position de la France sur le texte en défendant les principes de la réglementation actuelle des OGM et non une dérégulation incontrôlée. Je présentais hier cette proposition de résolution européenne lors d'un colloque coorganisé avec Pollinis à l'Assemblée Nationale.*

Mercredi, la Commission de l'environnement du Parlement européen s'est prononcée en faveur de la dérégulation des OGM issus des nouvelles techniques génomiques (NTG).

Ce règlement, voté grâce à l'alliance historique des voix de la droite, de l'extrême droite et des représentants de la majorité présidentielle, exempte la quasi-totalité de ces « nouveaux OGM » de toute procédure d'évaluation des risques, de toute mesure de traçabilité et d'étiquetage, au mépris de la position historique de la France sur le sujet, du principe de précaution et du droit à l'information des consommateurs.

Comme l'expliquait mon camarade Christophe Clergeau, shadow rapporteur pour le groupe Socialiste au Parlement européen sur ce texte : « Si les négociations en restaient là, les consommateurs n'auraient aucune information sur ce qu'ils mangent, et les agriculteurs des filières sans OGM n'auraient aucune protection contre des contaminations par ces plantes génétiquement modifiées. »

Alors que notre pays est actuellement secoué par une profonde contestation du monde agricole, un tel projet de dérégulation n'est absolument pas une réponse aux préoccupations légitimes des milliers d'agriculteurs mobilisés sur les routes partout en France.

Pire, en l'état actuel, le projet de règlement affaiblirait notre souveraineté nationale en laissant à quelques multinationales le contrôle des semences, contraignant nos semenciers locaux et nos agriculteurs à payer plus chers des semences développées hors de nos frontières et dont on ne connaîtra ni les conséquences sur l'environnement, ni sur la santé humaine.

Alors que tout débat sur les nouvelles technologies doit être guidé par des arguments scientifiques, le compte n'y est pas.

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), dans son avis du 21 décembre dernier, critique les fondements mêmes qui ont amené la Commission à présenter ce texte et met en avant le caractère arbitraire et injustifié de plusieurs dimensions du texte.

Face à la crise agricole que nous connaissons, il est indispensable que la France maintienne sa position historique en défendant la réglementation OGM actuelle qui garantit le respect du principe de précaution et le maintien de notre souveraineté nationale.

C'est pour cela qu'avec plus de 50 députés issus de 7 groupes politiques à l'Assemblée nationale, j'ai déposé une proposition de résolution européenne qui exhorte le ministre de l'agriculture Marc Fesneau et l'ensemble du gouvernement à revoir la position de la France sur le texte en défendant les principes de la réglementation actuelle des OGM et non une dérégulation incontrôlée.

Cette position serait en adéquation avec la position exprimée par la France au Conseil européen le 11 décembre dernier, qui avait formulé une « réserve », afin que soient prises en compte les conclusions de l'ANSES sur la validité scientifique des critères d'équivalence.

Je plaide d'ailleurs pour que ce rapport soit maintenant présenté à l'ensemble des membres du Conseil européen pour que chaque Etat membre puisse juger de la pertinence des arguments présentés par la Commission européenne en juillet dernier.

Ne rajoutons pas un nouveau malaise à la crise actuelle, la dérégulation des OGM n'est en aucun cas une solution face aux problèmes des agriculteurs en France. Pire, elle contribue à ouvrir une nouvelle fracture à l'heure où nos paysans ont besoin d'être soutenus par des mesures concrètes.